



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'acheteur

COMMUNE de FRONTON

SIRET : 21310202300016

Activité : 8411Z

Mr le Maire de FRONTON - 1 Esplanade de Marcorelle – BP 3 – 31620 FRONTON

Tél : 05.62.79.92.10 M@il : contact@mairie-fronton.fr

Objet de la consultation

Construction d'un skate-park en béton sur la commune de Fronton (31620).

Documents de consultation

Moyen d'accès aux documents de la consultation (lien URL) :

<https://www.marches-securises.fr/>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur.

L'utilisation de moyens de communication est communément disponible.

Contact et renseignements

MAIRIE DE FRONTON – Emmanuelle Sallée – dga@mairie-fronton.fr – Tel : 05.62.79.92.93 ; et

sur : **<https://www.marches-securises.fr/>**

Procédure

La procédure applicable est une procédure adaptée ouverte au sens de l'Article L2123-1 du Code de la Commande Publique, et dont les conditions de recours sont définies à l'article R2123-1, modifié par le Décret 2021-357 du 30/03/2021.

Conditions de participation

Dans le respect de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, ne pourront pas participer au marché les candidats faisant l'objet d'une exclusion de droit prévue aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Chaque dossier de candidature devra être complet ; et rédigé en français ou accompagné d'une traduction libre en français (art. R.2143.16 du Code de la Commande Publique).

Date et heure limites de réception des plis : 13/07/2023 à 12 heures

Les offres doivent être obligatoirement déposées de manière **dématérialisée** sur le site <https://www.marches-securises.fr/> avant le **13/07/2023 à 12 heures**.

Possibilité d'attribution sans négociation

Il est possible que le marché soit attribué sans négociation sur la base de l'offre initiale.

Variantes

L'acheteur autorise la présentation de variantes.

Critères d'attribution

Les critères de jugement des offres, avec leur pondération, sont fixés comme suit :

- Valeur technique de l'offre : 55%
- Prix de la prestation : 45%

Informations complémentaires

La visite n'est pas obligatoire, mais conseillée. Les candidats peuvent visiter le site sur rendez-vous au plus tard 10 jours avant la limite de dépôt des offres (contact : service technique – 05 61 82 16 89).

Autres informations complémentaires

Le dossier est disponible à compter du **13/06/2023**.

En cas de difficulté de téléchargement ou de pièces trop volumineuses, le dossier de consultation peut également être remis à chaque candidat qui en fait la demande par mail : contact@mairie-fronton.fr (arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde modifié par Arrêté du 14 avril 2023).

Le contenu des offres est fixé au RC.

Les documents concernant l'offre ne sont analysés que si les éléments relatifs à la candidature sont déclarés recevables.

Les cas suivants conduiront à l'élimination des candidatures pour non-conformité en cas non-respect des modalités de présentation des offres prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

Recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX 07.

Tél : 05 62 73 57 57 / Fax : 05 62 73 57 40

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.